



ACADEMIE DE POITIERS

Lettre de novembre 2016
de la Section Académique du
SNETAA FO

23 rue Emile Zola,
16340 l'Isle d'Espagnac

snetaa.poitiers16@gmail.com
<http://snetaa.poitiers.free.fr/>

179



SOMMAIRE :

- p.1 : Editorial du S3
- p.2 : Agenda ; Billet d'humeur : Ubuesque ! ; Les échos de l'ASH
- P 3 : Congrès de Gravelines / Audience Rectrice
- P 4 : Réunion annuelle des Retraités et des Retraitables ; Elections TPE ; Vu de Vinci

Régionalisation de la formation professionnelle, acte 1

L'aboutissement de la réforme Peillon et de la loi Notre est aujourd'hui tangible pour les PLP depuis que la carte des formations de l'Enseignement Professionnel a été présentée dans les différentes instances académiques et régionales (CTA, CAEN). C'est bien la volonté de territorialiser les nouvelles formations qui a guidé les décisions de ceux qui ont proposé les projets d'ouvertures de sections en LP. Les trois académies de Nouvelle-Aquitaine ont toutes reçues leur feuille de route pour cadrer leurs propositions avec les besoins de l'Economie locale.

Cet « adéquationisme » entre les besoins supposés des entreprises et l'implantation sur un territoire d'une nouvelle formation a été dénoncé par le SNETAA FO lors des différentes phases de concertation qui ont eu lieu. Notre organisation a rappelé tout au long du processus de décision sa volonté de voir offrir à tous les jeunes qui le désirent, la possibilité de se former sur le métier qu'ils souhaitent, sans que ce choix ne soit le résultat d'un déterminisme géographique ou social. La mise en place du plan 500 formations dédié aux métiers d'avenir a heureusement permis d'obtenir pour nos lycées professionnels, à la prochaine rentrée, près d'une vingtaine de propositions d'ouvertures sur les niveaux IV et V.

Pour autant une partie d'entre elles, les FCIL, ne correspondent pas à un diplôme ou une qualification reconnus nationalement et n'ont aucun caractère pérenne. Elles sont l'exemple même de la volonté régionale de répondre à une demande de proximité, souvent limitée dans le temps plutôt que d'installer durablement une formation qualifiante à visée géographique plus large pour nos jeunes. Elles introduisent aussi un mélange des genres entre diplômes préparés par l'Education Nationale et titres professionnels reconnus par le ministère du travail et proposé par d'autres systèmes de formation que le nôtre.

Le SNETAA FO, dans notre académie, a soulevé toutes ces contradictions et demandé la transformation des FCIL en diplômes de niveau IV ou V ou en mentions complémentaires. Pour notre organisation c'est le seul moyen d'éviter que les choix régionaux fasse éclater, à terme le cadre national des diplômes et n'amplifie les effets des réformes qu'il a toujours combattu depuis le départ. Il ne s'agit là que du premier acte d'une atomisation territoriale de nos structures les LP et de nos formations sous statut scolaire.

Le SNETAA FO continuera de refuser cette logique de territorialisation. Il se tiendra toujours aux cotés des Professeurs des Lycées Professionnels pour que l'application des réformes qu'il a dénoncées depuis le départ ne conduisent pas à détruire la formation professionnelle initiale publique et laïque, sous statut scolaire.

Angoulême, le 22 novembre 2016,

Quelques dates à retenir

Mouvement INTER : **Du 10/11 au 6/12 (retour documents au rectorat au plus tard le 8/12!)**
Réunion Retraités (10h) et Retraitables (14h) : **Mercredi 7 Décembre** à POITIERS (UD FO 86)
Bureau Académique : **Jeudi 15 Décembre 2016** à l'UD FO de Buxerolles
GT cas médicaux : **Vendredi 13/01/2017**
Affichage du barème mouvement INTER sur Iprof : **du 6/01 au 13/01/2017**
(si besoin d'une correction, la demander avant le 13/01)
GT Barèmes-Vœux : **Mercredi 18/01/2017** (avec affichage du barème obtenu le soir même)
Réclamations sur barèmes corrigés : **entre le 20 et le 27/01/2017**
Résultats du mouvement INTER : **entre le 28/02 et le 10/03/2017**

Les échos de l'ASH : Le dernier GT5 a eu lieu ...

Le GT5, Groupe de travail n°5 mis en place à la rentrée 2014 par le ministère avait pour objectif d'aborder les ORS (Obligations Réglementaires de Services) des personnels du premier degré, et de traiter également du régime indemnitaire des personnels intervenant dans les différentes structures de l'ASH. Aujourd'hui les débats sont clos !!! Le ministère confirme sa volonté de publier rapidement (d'ici décembre) une nouvelle circulaire sur les EREA, rénovant celle du 17 mai 1995.

Plusieurs décisions vont être prises dont notamment la fusion du CAPA-SH et du 2CASH en une formation unique 1er et 2d degré (CAPPEI). Ce projet prévoit une formation réduite de moitié et la disparition des spécificités par option qui va remettre en cause l'existence même des postes spécialisés au nom de l'inclusion scolaire.

Il y est aussi question d'entériner une perte de rémunération pour une catégorie de personnel qui travaille en SEGPA et EREA. Ces collègues vont perdre les deux heures de coordination et de synthèse hebdomadaires, clef de voute d'un travail de suivi de ces élèves en difficultés qui requièrent un accompagnement spécifique et important.

Le SNETAA/FO a rappelé d'une part qu'aucune baisse de rémunération pour les personnels ne pouvait être acceptée et d'autre part que la reconnaissance de la certification du 2CASH devait être enfin actée ...

Le SNETAA/FO n'acceptera aucune diminution de salaire et de perte de pouvoir d'achat !!!

Jean-Paul Garribotto : membre du Bureau Académique

Billet d'humeur : Ubuesque !

Ubuesque comme la formation sur l'évaluation pour les 3 prépa pro à La Rochelle

U comme utile, c'était pour cela que l'on venait se former sur la réforme du collège en prépa pro. Enfin les compétences et la pédagogie de projet, c'est pas vieux comme le monde en LP ?

B comme burlesque. une formation avec 3 IEN, 4 proviseurs et 70 profs. On ne risquait pas de disparaître discrètement...et pourtant ... nous sommes partis !

U comme usine à gaz, quand rien n'est préparé et que les IEN se rendent compte qu'avec 70 profs qui refusent de se mettre en atelier, c'est pas simple. Tiens on dirait nous, avec nos classes à 30 !

E comme évident ! Il ne fallait rentrer aucune couleur sur Pronote ce trimestre car la bascule de la fin du mois va probablement les effacer ... on aurait oublié de nous le dire ?

S comme sympathique ce petit rendez-vous entre collègues un mercredi après midi pour ne rien apprendre ..Ah ! Si ! Apprendre que sur Internet on trouvait des sites pour nous aider !

Q comme « Qu'est ce que l'on fait là ? » se demandaient les profs. « Qu'est ce qu'on fait là ? » se demandaient les IEN. « Qu'est ce qu'on fait là ? » se demandaient les personnels de direction... étions nous là pour ... la prime de la Rectrice ?

U comme unanime. Vraiment j'ai bien fait de venir car il y avait longtemps que je n'avais pas entendu une salle remplie de profs s'enflammer à ce point.

E comme épatant, une formation qui vous fait perdre votre temps !! Mais était-ce la 1ere fois ? Non, alors faut-il en rire ou en pleurer ?...PA THE TI QUE ...

Bénédicte MOULIN, membre du Bureau Académique

Le SNETAA FO reçu en audience chez la Rectrice le 17 octobre 2016

Conduite par le Secrétaire Académique, la délégation composée des responsables des 4 départements de l'académie a été reçue durant plus d'une heure pour évoquer le projet de carte des formations professionnelles sous statut scolaire. Aux côtés de la Rectrice le Secrétaire Général et la Directrice Académique de l'Enseignement Technique, pilotes du projet de carte étaient présents.

La discussion a permis d'abord de faire remonter nos réserves sur la méthode de concertation engagée cette année par l'académie pour construire les propositions d'ouvertures. Sur le fond nous avons pu préciser notre opposition aux trop nombreuses ouvertures de FCIL ne débouchant sur aucun diplôme ni qualifications reconnues par l'entreprise. Nous avons évoqué entre autres le cas du lycée de Jonzac pour lequel aucune ouverture de diplômes n'était proposée. Une réflexion sur de futures propositions d'ouvertures plus en phase avec les priorités régionales devraient être menée ; nous avons demandé à être partie prenante des futures réflexions sur les ouvertures. Nos arguments et demandes ont permis d'ouvrir un espace de discussion sur les projets qui seront engagés pour les rentrées suivantes avec des possibilités de transformation de ces FCIL en mention complémentaires ou diplômes de type CAP ou Baccalauréat Professionnel, si elles étaient attractives et correspondaient à des secteurs d'avenir.

La Rectrice s'est dite prête à écouter nos propositions tout en indiquant qu'il ne s'agissait pas pour elles d'ouvrir un grand nombre de places, mais plutôt de travailler sur la qualité des formations et d'améliorer les choix d'orientation vers les formations dispensées en LP. Elle a notamment évoqué la mise en place d'un nouveau dispositif permettant, dans le cadre de la préparation d'un diplôme d'ajouter des compétences spécifiques pour permettre une meilleure insertion professionnelle (dispositif « profane »).

La délégation a aussi pu rappeler les conditions difficiles dans lesquelles étaient placées les PLP enseignant en CAP depuis l'accueil des publics ULIS aux côtés d'élèves déjà en difficulté et venus d'horizons très divers. Une réflexion sera engagée sur cette question pour la prochaine carte des formations et nécessitera une remontée des difficultés constatées par nos collègues pour améliorer les situations. Nous sommes aussi revenus sur notre opposition à la mixité des publics en indiquant notre préoccupation sur la réussite des élèves et les conditions de travail des PLP, notamment sur les niveaux V et IV.

La Rectrice a rappelé le cadre fixé par la Région et l'Etat, sans pour autant rejeter totalement nos objections. L'audience s'est déroulée dans un très bon climat et la Rectrice après nous avoir remercié de ces échanges qu'elle a trouvés riches nous a rappelé qu'elle souhaitait que nous puissions poursuivre ces rencontres.

Sophie Texier, Membre du Bureau Académique

Congrès de Gravelines

Le 17ème congrès de la FNEC-FP FO s'est réuni à Gravelines du 10 au 14 octobre 2016. Des militants du SNETAA FO de l'académie de Poitiers étaient présents à ce congrès fédéral. Il y ont porté la voix de l'enseignement public et laïque.

Dans sa résolution générale le congrès conforte et réaffirme les mandats du SNETAA et entre autres, le congrès refuse la territorialisation de la carte des formations et exige l'arrêt des fermetures et demande la réouverture des sections dans les L.P. et S.E.P., l'arrêt du transfert des filières de formation vers l'apprentissage, l'arrêt du processus conduisant à la mixité des publics et des parcours .

Pour le congrès tout jeune qui le souhaite doit pouvoir être scolarisé en Lycée Professionnel public pour y préparer un diplôme et y effectuer un parcours professionnel du CAP au BTS. Le congrès exige le maintien du statut des PLP et la création de poste de DDFPT (ex Chef des Travaux) dans tous les LGT, LP, S.E.P. et E.R.E.A. et affirme la nécessité de défendre l'existence des SEGPA et des EREA qui permettent d'intégrer les jeunes en difficulté dans le cadre d'une formation diplômante.

. Patrick Gosselin, membre du Bureau Académique

Pour adhérer au SNETAA FO : par  [formulaire papier](#) ; par  [internet directement](#) en ligne

Réunion annuelle des Retraités / Retraitables (7 décembre 2016)

Cette réunion est d'abord l'occasion pour ceux qui sont déjà retraités-adhérents au SNETAA FO de se retrouver et d'échanger avec les militants actifs du Bureau Académique, pour suivre l'actualité du secteur et donner leur avis sur cette actualité et sur les mandats du syndicat, et pas seulement sur les revendications des retraités, mais aussi sur les questions concernant l'évolution du métier d'Enseignant, carrière, pédagogie,

Nous pourrons, ceux du matin, nous retrouver autour d'un bon repas et partager un moment convivial.

D'autre part le SNETAA-FO suit de près l'évolution des textes sur la réforme des retraites et informe les adhérents qui souhaitent obtenir une information plus précise sur leur situation avant leur départ en retraite. L'après midi à partir de 14h30. (la présence d'un responsable national des retraites est prévue - Jacques Créteil) le SNETAA FO aide aussi à constituer les dossiers des adhérents et à calculer le montant futur de leur pension.

Si tu n'es plus ou pas encore adhérent, tu pourras adhérer ou ré-adhérer sur place.

Lieu de la réunion : UD FO 86 ,33 Rue des Deux Communes,86180 BUXEROLLES

- A partir de 10h00 pour les retraités.
- L'après-midi de 14h30 à 17h00 pour les Retraitables (futurs retraités) et aux adhérents qui souhaitent avoir une information sur les textes en vigueur en matière de retraite, et aux examens des dossiers individuels des adhérents.

Jean-Pierre Ardon, membre du Bureau Académique

Élections TPE (Très Petites Entreprises) : Chaque adhérent du SNETAA FO doit faire voter FO.

Du 30 décembre 2016 au 13 janvier 2017 se tiendra la 2ème édition du scrutin TPE spécifique aux salariés des entreprises de moins de 11 salariés et aux employés à domicile. 4,6 millions d'électeurs (nationalement) pourront voter pour le syndicat de leur choix qui les représentera dans la négociation collective de leurs conditions de travail. Les élections des TPE entreront dans le calcul de la représentativité nationale de FO.

Le Bureau Académique du SNETAA FO est mobilisé pour ces élections dans les TPE avec les UNIONS Départementales (16,17,79,86) pour le succès des listes "Force Ouvrière"

Vu de Vinci : tranches de vie en cité scolaire...

A Bressuire depuis quelques années on parle de la cité scolaire Genevoix-Signoret-Vinci. Le lycée général Genevoix et le lycée professionnel Signoret occupent des locaux voisins. Le lycée professionnel Vinci est une entité séparée géographiquement des 2 autres.

Avant la fusion, la cité Genevoix-Signoret était administrée par un proviseur, ses deux adjoint(e)s et un chef de travaux.

Le lycée Vinci avait à sa tête un proviseur et un chef de travaux.

La fusion est arrivée, contrainte et forcée : une seule cité scolaire dirigée par un(e) proviseur(e), ses deux adjoint(e)s (Bilan équipe de direction : -1) et deux chefs de travaux, et ils se disent "débordés". Géographiquement ils exercent dans l'enceinte de feu la cité Genevoix-Signoret.

Quid de Vinci dans tout cela, des enseignants, des élèves ? Les élèves ne distinguent pas qui est le chef d'établissement, et le chef d'établissement ne connaît pas les élèves... Les rappels au règlement de l'établissement sont souvent peu efficaces.

La CPE, très active, doit être partout, mais ne peut pas l'être concrètement.

Les ASSEDU, pratiquement tous nouveaux font de leur mieux.

Le chef d'établissement, présent au mieux sur la demi-journée.

Comment pallier le problème du vendredi (pas de CPE), un seul assédu, un seul cadre ?

Donc les profs gèrent... seuls ?

Une mention spéciale pour la secrétaire qui est LE pilier de l'établissement.

Notre Administration prétend que la fusion en cité scolaire n'apporterait que des avantages, la mise en commun des moyens (humains, matériels, ...) et des locaux. Mais réunion de rentrée, pot de fin d'année, départs,... se déroulent toujours au même endroit : près des bureaux du chef d'établissement... dans la cité scolaire Genevoix-Signoret...

Lorsque le lycée a besoin de personnel supplémentaire (repas des internes par exemple), le personnel de Vinci se déplace à Genevoix-Signoret... et si on manque d'ASSEDU ou de CPE à Vinci, comme cest le cas en ce moment, on ne voit personne... Etonnantes ces notions de cité scolaire et de mutualisation.

Et il faut ajouter les difficultés sur l'élaboration des emplois du temps, la prise en compte des spécificités de nos élèves, la défense des formations, la prise en compte des moyens de l'ex LP Vinci.

La cité scolaire, ce ne serait que du bonheur ?

Jean-Luc Germaneau, correspondant local SNETAA FO